

République Française
Département : ARDECHE
Arrondissement : Largentière
MALARCE SUR LA THINES - Commune

Séance du mercredi 13 novembre 2024

Délibération N° DE_2024_117

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
8	6	8
Date de la convocation : 05/11/2024		
Pour	Contre	Abstention
8	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le treize novembre deux mille vingt-quatre, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal de Malarce), sous la présidence de Delphine FEUILLADE BRIERE.

Présents : Delphine FEUILLADE BRIERE, EMMANUEL VERILHAC, Valentin BESNIER, Philippe BRILLANT, Emilie MALEYSSON, DANIEL GINIER

Représentés : Jean BYKENS représenté par Delphine FEUILLADE BRIERE, Ronna CHALVET représentée par Emilie MALEYSSON

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Emilie MALEYSSON est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Tarifs de l'eau 2024

Madame le Maire explique au conseil qu'il y a lieu de revoir la délibération DE_2024_46 concernant les tarifs de l'eau 2024. Il convient en effet, de corriger les taux de TVA pour la part abonnement.

Elle propose au conseil municipal les tarifs suivants :

EAU					
ABONNEMENT			TARIF AU M3		
HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
100	5,5%	105.50	1,7	5,5%	1,7935
ASSAINISSEMENT					
ABONNEMENT			TARIF AU M3		
HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
60	10%	66	0,8	10%	0,88

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- **ABROGE** la délibération DE_2024_46

- **APPROUVE** les tarifs ci-dessus

Date de transmission de l'acte: 14/11/2024

Date de réception de l'AR: 14/11/2024

007-210701470-DE_2024_117-DE

A G E D I

Delphine FEUILLADE BRIERE
Président de séance

Emilie MALEYSSON
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 14/11/2024
Date de reception de l'AR: 14/11/2024

007-210701470-DE_2024_117-DE
A G E D I